



LE CHALLENGE LICENCES CLUBS PACA

RAPPEL :

- Ce challenge existait en Ligue Côte d'Azur
- Il n'a pas été mis en place la première année de PACA pour cause d'autres priorités
- Le groupe « Développement des clubs » l'a repris dès la saison 2013/2014

OBJECTIF DU CHALLENGE LICENCES CLUBS PACA

Encourager les clubs de PACA à progresser « quantitativement »

LES CINQ CRITERES DU CHALLENGE :

- La progression des licences traditionnelles Poussins/Benjamins
- La progression des licences traditionnelles jeunes
- La progression des licences (totales) Féminines
- La progression des licences traditionnelles (totales)
- La progression des licences (totales)

PROGRESSION DES LICENCES TRADITIONNELLES POUSSINS - BENJAMINS

- Le but est d'augmenter le nombre de compétiteurs « tout jeunes » du club (en les habituant à la compétition)
- La progression est jugée sur le nombre de licenciés au 31 mai 2018 par rapport à celui au 30/6/2015

PROGRESSION DES LICENCES TRADITIONNELLES JEUNES

- Le but est d'augmenter le nombre des jeunes compétiteurs du club (fidélisation de notre public jeunes)
- La progression est jugée sur le nombre de licenciés au 31 mai 2018 par rapport à celui au 30/6/2015

PROGRESSION DES LICENCES FEMINIENES

- Le but est d'augmenter le nombre de Féminines du club (axe de développement national)
- La progression est jugée sur le nombre de licenciés au 31 mai 2018 par rapport à celui au 30/6/2015

PROGRESSION DES LICENCES TRADITIONNELLES

- Le but est d'augmenter le nombre de licenciés compétiteurs (fidélisation à la pratique traditionnelle)
- La progression est jugée sur le nombre de licenciés au 31 mai 2018 par rapport à celui au 30/6/2015

PROGRESSION TOTALE DES LICENCES

- Le but est d'augmenter le nombre total de licenciés du club (notre positionnement par rapport aux autres disciplines)
- La progression est jugée sur le nombre de licenciés au 31 mai 2018 par rapport à celui au 30/6/2015

POINTS ATTRIBUES A LA PROGRESSION DES TOUT JEUNES

- 15 points au club ayant obtenu la meilleure progression
- 12 points au second
- 10 points au troisième
- 8 points au quatrième
- 7 points au cinquième
- 6 points au sixième
- 5 points au septième
- 4 points au huitième

POINTS ATTRIBUES A LA PROGRESSION DES JEUNES

- 10 points au club ayant obtenu la meilleure progression
- 8 points au second
- 6 points au troisième
- 5 points au quatrième
- 4 points au cinquième
- 3 points au sixième
- 2 points au septième
- 1 point au huitième

POINTS ATTRIBUES A LA PROGRESSION DES FEMININES

- 15 points au club ayant obtenu la meilleure progression
- 12 points au second
- 10 points au troisième
- 8 points au quatrième
- 7 points au cinquième
- 6 points au sixième
- 5 points au septième
- 4 points au huitième

POINTS ATTRIBUES A LA PROGRESSION DES LICENCES TRADITIONNELLES

- 10 points au club ayant obtenu la meilleure progression
- 8 points au second
- 6 points au troisième
- 5 points au quatrième
- 4 points au cinquième
- 3 points au sixième
- 2 points au septième
- 1 point au huitième

POINTS ATTRIBUES A LA PROGRESSION TOTALE DES LICENCES

- 10 points au club ayant obtenu la meilleure progression
- 8 points au second
- 6 points au troisième
- 5 points au quatrième
- 4 points au cinquième
- 3 points au sixième
- 2 points au septième
- 1 point au huitième

CALCUL DE LA PROGRESSION

Pour ne pas avantager un club par rapport à son nombre (grand ou petit) de licenciés :

- **On ne retient pour chaque critère que les licences en progression**
- **Pour chaque critère on prend en compte le nombre de licences en progression**

DOTATION DE LA LIGUE

- **Cinq clubs récompensés**
 - **500€ au club classé premier**
 - **400€ au club classé second**
 - **300€ au club classé troisième**
 - **200€ au club classé quatrième**
 - **100€ au club classé cinquième**